

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL902

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 16

à l'alinéa 21, substituer par trois fois au mot: "périmètre" le mot: "fusion"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.